

École Notre-Dame-des-Lacs – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1923 (fondation 1^{re} école) – 1991 (vente de la 2^e école)

Commission scolaire d'origine : Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton

Adresse : 1485 route 222, Saint-Denis-de-Brompton

Architecte : plans du Département de l'Instruction publique (1^{re} école, 1923) / [?] (2^e école, 1955) / [?] (agrandissement, 1959-61)

Entrepreneur général : Fortunat Bouffard (1^{re} école, 1923) / J. W. Roy ltée (2^e école, 1955) / [?] (agrandissement, 1960-61)

Institut séculier : Oblates Missionnaires de Marie Immaculée (1955-1978)

Autres dénominations pour l'établissement : École du village



L'ancienne école Notre-Dame-des-Lacs, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

16 août 1923 : la Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton (dite, à cette époque, Municipalité scolaire Bouffard) demande des plans au Surintendant de l'Instruction publique pour la construction de la première école de cette nouvelle Commission scolaire ; le gouvernement s'est engagé à payer le 4/5 des coûts ; on confie la conduite des travaux à Fortunat Bouffard¹ ; les premières enseignantes sont laïques²

Automne 1923 : l'inspecteur d'écoles Genest LaBarre accepte la nouvelle école, qui a coûté 1 700 \$³

24 janvier 1955 : les commissaires acceptent les travaux de J. W. Roy ltée, pour la construction de la nouvelle école du village⁴

5 avril 1955 : les commissaires demandent au curé Alphonse Deslandes de « prendre des informations dans le but d'avoir des sœurs religieuses pour l'enseignement » à l'école du village⁵

¹ Livre des délibérations (1923-1938), Fonds de la Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton, C6/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 8-9.

² [s.n.], *Saint-Denis de Brompton, 1922-1972*, Sherbrooke, Litho Gauvin & Frère ltée, 1972, non paginé. Voir aussi, [s.n.], « Une belle fête à la mission St-Denis de Brompton », *La Tribune*, 23 octobre 1923, p. 3.

³ *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, pour l'année 1923-24*, Québec, Imprimé par Ls-A. Proulx (Imprimeur du Roi), 1924, p. 81.

⁴ Livre des délibérations (1954-1972), Fonds de la Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton, C6/3, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 12.

⁵ Livre des délibérations (1954-1972), Fonds de la Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton, C6/3, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 19.

2 août 1955 : les commissaires accordent la direction de l'école du village à l'institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée pour une période de trois ans ; les conditions seront les mêmes que les institutrices laïques⁶

1^{er} septembre 1955 : arrivée des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée⁷

3 novembre 1955 : le surintendant de l'Instruction publique informe Mgr Cabana que l'aménagement d'une troisième chambre pour les Oblates, à l'école du village, est terminé depuis la fin septembre⁸

20 juin 1958 : bénédiction du « Couvent Notre-Dame-des-Lacs » par Mgr Cabana, en présence des commissaires, des enseignantes et des élèves⁹

1^{er} septembre 1959 : le surintendant de l'Instruction publique informe Mgr Cabana que le Service de la construction des écoles du Département de l'Instruction publique (DIP) étudiera bientôt le projet d'agrandissement de 4 classes à l'école du village¹⁰

Septembre 1960 : *La Tribune* annonce que « les travaux d'agrandissement vont bon train » [sans détail supplémentaire]¹¹

21 novembre 1960 : Mgr Cabana autorise la bénédiction et l'érection d'un Chemin de Croix dans l'oratoire du Couvent des Oblates à Saint-Denis-de-Brompton¹²

⁶ Livre des délibérations (1954-1972), Fonds de la Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton, C6/3, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 26.

⁷ [s.n.], *Saint-Denis de Brompton, 1922-1972*, Sherbrooke, Litho Gauvin & Frère ltée, 1972, non paginé.

⁸ Lettre du Surintendant de l'Instruction publique à Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke, 3 novembre 1955, Paroisse Saint-Denis de Saint-Denis-de-Brompton, FP108, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

⁹ Procès-verbal de la bénédiction de l'école par Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke, 20 juin 1958, Paroisse Saint-Denis de Saint-Denis-de-Brompton, FP108, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

¹⁰ Lettre du Surintendant de l'Instruction publique à Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke, 1^{er} septembre 1959, Paroisse Saint-Denis de Saint-Denis-de-Brompton, FP108, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

¹¹ [s.n.], « À St-Denis. Les travaux d'agrandissement vont bon train », *La Tribune*, 30 septembre 1960, p. 9.

11 juin 1961 : bénédiction de l'école du village (agrandissement et rénovation de l'école construite en 1955)¹³

1^{er} juillet 1972 : annexion de la Municipalité scolaire de Saint-Denis-de-Brompton à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS)¹⁴

29 août 1972 (72-8278) : le Comité exécutif (CE) de la CECS autorise le regroupement des écoles Notre-Dame-des-Lacs de Saint-Denis-de-Brompton et Saint-Pie X et Vierge-Immaculée de Saint-Élie-d'Orford sous une direction unique¹⁵

23 mars 1976 (76-10428) : le CE de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) renouvelle l'autorisation de location de quatre pièces de la résidence de l'école à Liliane Rodrigue, O.M.I., pour un an¹⁶

17 novembre 1976 : la CSCS accepte une indemnité de 750 \$ pour l'expropriation par le Ministère des transports du Québec d'une parcelle du lot 31 du rang 8 du canton de Brompton (quittance finale)¹⁷

Juin 1978 : les Oblates quittent définitivement la résidence de l'école, afin de permettre le réaménagement de l'espace pour en faire une maternelle ; cela dit, Liliane Rodrigue enseignera à Saint-Denis-de-Brompton, sur une base personnelle, jusqu'à sa retraite en 2000¹⁸

¹² Procès-verbal de l'autorisation de la bénédiction et de l'érection d'un Chemin de la Croix, 21 novembre 1960, « Correspondance », A8, SC101, Oblates de Marie-Immaculée, Chancellerie, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

¹³ [s.n.], *Saint-Denis de Brompton, 1922-1972*, Sherbrooke, Litho Gauvin & Frère Itée, 1972, non paginé.

¹⁴ Répertoire du Fonds de la Commission scolaire de Saint-Denis-de-Brompton (C6), Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 1.

¹⁵ CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 13.

¹⁶ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 mars 1975 au 14 avril 1978, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 102.

¹⁷ École Notre-Dame-des-Lacs – St-Denis de B. – Acquisitions et aliénations de terrains, FZ.043.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

¹⁸ Information confirmée par Mme Liliane Rodrigue, entrevue téléphonique tenue le 7 septembre 2011.

- 8 mars 1983 (CE 83-13534 et CE 83-13535) :** suite à la révocation du statut institutionnel des écoles de Saint-Élie-d'Orford et Saint-Denis-de-Brompton (CC 83-2196), le CE aboli le poste de directeur adjoint de l'école institutionnel et crée le poste de directeur de l'école Notre-Dame-des-Lacs¹⁹
- 14 novembre 1985 (CE 85-14487) :** le CE autorise la location du sous-sol de l'église de Saint-Denis-de-Brompton pour les besoins de l'année scolaire 1985-1986²⁰
- 2 septembre 1986 (pas de résolution) :** les commissaires sont invités à l'inauguration de la nouvelle école, qui aura lieu à la mi-octobre 1986²¹ [voir fiche de l'école du « Jardin-des-Lacs »]
- 15 septembre 1987 (CC 87-3615) :** les commissaires autorisent la formation d'un comité pour réfléchir à l'avenir de l'ancienne école Notre-Dame-des-Lacs ; le comité est formé de représentants de la CSCS, mais aussi de représentants de la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton²²
- 16 février 1988 (CC 88-3726) :** les commissaires conviennent de procéder à la vente de l'école Notre-Dame-des-Lacs²³
- 11 octobre (CE 88-15600) et 19 décembre 1988 (CE 88-15700) :** le CE accepte la location de l'ancienne école Notre-Dame-des-Lacs à la Municipalité de Saint-

¹⁹ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 13 avril 1982 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 143.

²⁰ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 9 juillet 1985 au 26 juin 1986, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 62.

²¹ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 19 août 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 23.

²² CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 10-11.

²³ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 92.

Denis-de-Brompton pour la période du 1^{er} août au 1^{er} décembre 1988²⁴ ;
prolongation de location de sept mois, qui mène jusqu'au 30 juin 1989²⁵

25 avril (CE 89-15801) et 29 août 1989 (CE 89-15925) : le CE accorde une servitude sur le lot 31-4-1 partie du 8^e rang du canton de Brompton (terrain de l'école Notre-Dame-des-Lacs), en faveur de la Société québécoise d'assainissement des eaux²⁶ ; la CSCS demande au Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) l'autorisation de conserver la compensation monétaire de 3 000 \$ remise par la Société québécoise d'assainissement des eaux²⁷

27 juin 1989 (CE 89-15886) : le CE autorise le renouvellement du bail de location de l'ancienne école en faveur de la municipalité pour la période d'un an²⁸

25 septembre 1990 (CE 90-16331) : le CE demande au MEQ l'autorisation pour vendre l'ancienne école Notre-Dame-des-Lacs, « par voie de soumissions publiques pour un prix non moindre que sa valeur marchande, soit 248 926 \$ »²⁹

11 décembre 1990 (CE 90-16375) : le CE accepte de vendre l'ancienne école à la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton pour la somme nominale de 1 \$; avec une clause de rétrocession à la CSCS³⁰

²⁴ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 19.

²⁵ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 66-67.

²⁶ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 111.

²⁷ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 168-169.

²⁸ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 148.

²⁹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 163-164.

³⁰ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 186.

26 février 1991 (CE 91-16438) : suite à de nouvelles négociations, le contrat de vente de l'ancienne école est modifié ; l'immeuble, sis au 1485 route 222 sur le lot 31-4 du canton de Brompton, est cependant toujours vendu pour la somme nominale de 1 \$; avec une clause de rétrocession à la CSCS si l'immeuble n'est plus utilisé « pour des fins communautaires et/ou de loisirs socio-culturels »³¹

[Aujourd'hui, le bâtiment accueille le Centre communautaire Antonio Rhéaume et le bureau de poste]

³¹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 22-23.